



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 30 janvier 2023

Présents :

Christine MEGEVAND, Gérard THOMASSON, Jean Paul LE MANACH, Aurore GANDY, Morgan HAUET, Roger THOMET, Nicolas BERTHOUD, Annick PRUNIER, Laurent REY, Antoine GLADIEUX

Excusé : Nicolas VESIN

Date de la convocation du conseil municipal : 25/01/2023

DELIBERATIONS

Fongibilité des crédits en fonctionnement et investissement : Se rapporter au Procès-Verbal

Madame le maire expose qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions suite à cette mise en application sur le budget principal de la commune.

C'est dans ce cadre que la commune de Saint-Blaise est appelée à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

En effet, la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si le Conseil Municipal l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section. Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil Municipal le pouvoir de déléguer au Mairie la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de la section concernée. Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, Madame le Maire serait tenue d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la lecture des décisions prises dans le cadre de l'article L21 22-22 du CGCT.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

Le bureau de l'association Saint-Blaise en Fête a changé comme suit :

Président : ARNAUD PARISOT

Trésorière : ADELINE LACHAVANEE

Secrétaire : SYLVAIN THOMASSON

La prochaine manifestation a lieu le 4 février, pour la fête de la St Blaise. Une soupe à l'oignon sera proposée parès la messe de 18h30. La commune offre l'apéritif.

BATIMENTS

Lavoir :

- Avant la remise en route l'année prochaine, le système en circuit fermé et la gestion de l'eau devra être revue.

Salle polyvalente :

- Un rendez-vous sera pris avec l'entreprise Gruaz pour les infiltrations d'eau.
- On souhaite améliorer le chauffage de la salle. Des devis pour des radiateurs plus performants, ou pour de l'aérothermie seront demandés.

Mairie :

- Des devis seront demandés pour le remplacement de la chaudière à fuel, pompe à chaleur par exemple, avec un séparatif pour la mairie et l'appartement.

Appartements :

- Un projet de rénovation des appartements des anciens gites et de l'ancienne mairie doit être engagé à moyen terme. Il est proposé de rechercher un architecte pour établir un avant-projet.

Local à poubelles de la Fleur des Champs

- Lors de l'assemblée générale de la copropriété la Fleur des Champs, il a été mentionné qu'une discussion, à l'initiative de la copropriété, serait entamée avec la commune pour l'éventuelle vente du local.

CCAS

RAS

COMMUNICATION

La version 5 est en cours de relecture.

Il est décidé de migrer le site internet sur intramuros, pour permettre d'harmoniser les informations et de mutualiser la mise à jour des informations sur l'application et sur le site.

Le coût total pour l'application et le site est de 1464€ pour 3 ans.

La migration du site actuel vers intramuros va nécessiter un effort important de la part de la commission communication.

ENVIRONNEMENT

Le Grand Genève et ses partenaires ont signé la Charte Grand Genève en Transition, s'accordant sur de enjeux de transition écologique pour l'agglomération transfrontalière.

Plus d'éléments sont disponibles sur le site <https://www.grand-geneve.org/signature-de-la-charte-grand-geneve-en-transition/>

Il est toutefois à noter que La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, et donc la commune de Saint-Blaise ne font pas partie du Grand Genève.

Eclairage public : On prévoit de réduire l'horaire d'extinction de l'éclairage de 11h à 5h. On envisage de remplacer les ampoules actuelles par des ampoules led.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

Périscolaire : Il manque toujours 1 personne pour la rentrée

URBANISME

Demandes en cours d'instruction :

- PC Alain Cusin : Transformation d'un bâtiment agricole en 6 logements et un commerce, et un garage en 2 maisons jumelées.
- PC Richard Petitt : Extension, modification des façades et de la toiture d'une maison d'habitation ainsi que la création d'un abri à voiture

VOIRIE

Un point sera fait après l'hiver pour les travaux à effectuer suite au gel, dégel.

On doit revoir l'entreprise Gruaz pour fixer une date d'intervention pour les travaux.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Une convention avec le CNAS (Comité national des œuvres sociales) a été signée pour mettre en place des tarifs préférentiels pour les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Le bilan des entrées est de 10 500 sur l'année 2022 pour la Maison du Salève.

Le téléphérique doit rouvrir en juin.

Un poste pour un animateur nature a été créé, il sera principalement en charge des animations scolaires.

Le syndicat mixte du Salève confirme son engagement pour être l'opérateur du PAEC Salève Vuache et Usse en partenariat avec le syndicat intercommunal du Vuache et le syndicat de Rivières Les Usse, Syr'Usse. Les demandes de subvention seront transmises par le syndicat mixte.

Des solutions sont toujours recherchées pour la prise en charge des tâches administratives de l'AFP.

CCPC -

La commune d'Allonzier la Caille n'a pas voté le reversement d'une part de la taxe d'aménagement à la CCPC. En conséquence, la commune de Cruseilles envisage de retirer sa délibération.

Les PPIs et Budget sont en cours d'élaboration.

Questions diverses

La cérémonie des vœux s'est bien passée, mais on regrette que les habitants de la commune ne soient pas venus plus nombreux.